



LE TRAVAIL, C'EST LA SANTÉ !

POLITIQUE SOCIALE, CONDITIONS DE TRAVAIL ET EMPLOI

Lors de la séance du Comité social et économique d'octobre a été présenté le rapport sur la situation sociale de l'activité Fret et, en particulier, les conditions de travail, l'accidentologie et le bilan de la médecine du travail. Ce document a été élaboré dans le cadre de la consultation relative à la politique sociale pour l'année 2020. Les élus UNSA-Ferroviaire remercient le cabinet Secafi, rédacteur de ce rapport, pour la qualité de ses travaux qui viennent confirmer les remarques et conclusions des élus de Fret SNCF.

L'analyse des conditions de travail a été réalisée par l'étude des données quantitatives recensées sur 2020. Ont été pris en compte également les éléments qualitatifs issus des actions mises en place par la direction dans le PAPACT et le PAS. À cela, on ajoute la prise en compte du rapport annuel de la médecine du travail et des bilans AT/MP et HSCT. Le rapport reprend deux thématiques centrales liées aux problématiques essentielles à Fret SNCF. Premièrement, il **analyse les conditions de travail au travers de l'absentéisme et de l'accidentologie**. Ensuite, il met en lien tous les autres documents par le biais du rapport de la médecine du travail.

Il est nécessaire de préciser que l'intérêt de dresser une analyse poussée des bilans santé et sécurité annuels ne repose pas sur le simple fait de présenter une litanie de chiffres. La plus-value de cette opération est de comparer le bilan de l'année donnée à celui qui l'a précédé, afin **d'effectuer un constat sur les faiblesses et les points forts des mesures prises** au cours de l'année qui vient de s'écouler, en tirer des conclusions et prendre ainsi des mesures concrètes.

En 2020, l'ensemble des indicateurs liés à l'accidentologie affiche un recul significatif. Mais cela ne représente pas objectivement une piste d'amélioration par rapport aux années précédentes. Les derniers bilans ne se sont pas déroulés dans des conditions idéales. Le périmètre du CSE Fret étant devenu national, il est difficile de traiter correctement et efficacement tous les sujets. Cela a malheureusement engendré des pertes en matière d'expertise et d'influence sur les organisations. De plus, l'année 2020 a pris de face une crise pandémique qui a déstabilisé toutes jauges, qu'elles soient sociales ou économiques.

La production a diminué et a dû s'adapter à cette contrainte, ce qui a réduit le risque d'accidents. Si les indicateurs reculent, c'est donc la conséquence malheureuse de la baisse forcée de charge pour Fret SNCF. Il sera donc plus pertinent, pour l'avenir, d'analyser l'année 2021 avec l'année 2019.

Il est nécessaire d'insister sur le **nombre élevé d'accidents de plain-pied et de chutes** qui trônent tristement en première place du classement. Ce résultat inquiétant enfonce le clou sur le fléau qui gangrène les chantiers de production. SNCF Réseau ne s'acquiesce toujours pas de son obligation d'entretien des pistes et itinéraires. Sujet anodin, il y a encore quelques années, ce problème s'affiche comme une verrue aujourd'hui et génère des conditions de travail dangereuses, en favorisant le risque d'incidents et d'accidents. Une prise en considération urgente sur le sujet de la maîtrise de la végétation dans les chantiers s'impose. Fret SNCF doit s'inscrire dans une vraie démarche constructive et efficace en impliquant **SNCF Réseau, qui doit cesser de faire la sourde oreille.** À ce sujet, la direction n'affiche pas une posture claire et ne donne pas de pistes de travail ou de solutions concrètes pour endiguer ce phénomène.

Sans surprise, ce sont **les agents de la production Fret qui sont les plus exposés.** Le moment le plus accidentogène est la période de matinée. Le profil le plus exposé aux accidents de travail ou de trajet est l'agent âgé de 40 à 49 ans, avec une ancienneté comprise entre 16 et 30 ans. Mais on peut noter que les agents ayant une ancienneté inférieure ou égale à cinq ans sont également exposés. Des mesures particulières doivent être prises selon les profils des agents, en tenant compte du vieillissement de la population expérimentée et de la formation des jeunes agents.

Pour être exhaustif, il faut combiner les informations citées précédemment à celles relevées dans le rapport de la médecine du travail. **Les agents relèvent des difficultés à la réalisation de leurs tâches.** Il existe des incompatibilités entre leur ressenti professionnel et le rythme soutenu des réorganisations, qui mutent en un vecteur aggravant de risques psychosociaux.

Les dirigeants de proximité déplorent un reversement massif de missions sur la ligne managériale directe, qui se trouve dans l'impossibilité de concilier dans de bonnes conditions le maintien de la qualité de service et l'accompagnement serein de l'évolution des organisations auprès des agents.

Autre élément essentiel qui ne cesse de se dégrader et influe directement sur l'accidentologie, c'est le **manque chronique de personnel dans les chantiers.** Malgré une année exceptionnellement compliquée sanitaire parlant, ce bilan n'est pas étonnant. **La direction continue à réorganiser et rogner sur le personnel** tous azimuts, en espérant que la qualité de vie au travail sera acceptable et en croisant les doigts pour que l'accidentologie ne monte pas en flèche.

En conclusion, l'UNSA-Ferroviaire ne cesse de rappeler une évidence qui fait cruellement défaut ces derniers temps à Fret : le levier principal de l'amélioration de la santé et de la qualité de vie au travail, c'est le renforcement du dialogue social à tous les niveaux et le juste calibrage des postes.

Il est impensable de considérer la sauvegarde ou le développement de notre entreprise uniquement par le biais des réductions de charges de personnel.

Contactez vos élus UNSA-Ferroviaire à l'adresse : cse.fret@unsa-ferroviaire.org